



Mairie de Jougne



DÉPARTEMENT DU DOUBS

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 11 avril deux mille dix-huit à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jougne, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence du Maire, Monsieur Denis POIX-DAUDE.

Étaient Présents : Denis POIX-DAUDE, Danièle BIESSE, Daniel GRAF, Isabelle ANDREZ, Jérôme CORDIER, Thierry LABRIET, Josette TAMBURINI, Gérald GRESSET, Luc VEROT, Michel MOREL, Jean-François VEILLET.

Excusé : Anne-Elisabeth SAUVAGE a donné procuration à Isabelle ANDREZ

Absents : Marie-Christine POIX, Pascal DECHASSE

Secrétaire de Séance : Danièle BIESSE

Rectificatif sur compte-rendu du 14 mars : Marie-Christine POIX notée présente alors qu'elle était absente

Monsieur le Maire propose de :

- Supprimer les points suivants :
 - 3 – contrat d'achat de bois non soumis – par manque d'informations.
 - 7 – autorisation d'occupation de la voirie publique – ceci en raison du fait que cette décision relève d'un arrêté du maire.
- D'ajouter les points suivants :
 - Résultat de la CAO du 11/04 – consultation d'entreprises forestières,
 - Travaux du SYDED pour Entre les Fourgs, inscription prioritaire au programme Syded de 2019,
 - Validation des devis travaux sylvicoles en forêt

1/ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Pour information, Monsieur le Maire présente les taux de la nouvelle CCLMHD soit :

CFE : 9.78 % TH : 8.29 % TFB : 5.91 % TFNB : 13.64 %

Monsieur le Maire présente l'état communal N°1259 de la DGFiP qui fait apparaître les nouvelles bases d'imposition. Le produit attendu pour 2018 est 728 676 €.

Il propose un coefficient d'augmentation de 1.007125 ce qui porte les taux aux pourcentages suivants :

CFE : 20.74% à **20.89%** TH : 14.26 % à **14.36%** TFB : 12.37% à **12.46%** TFNB : 27.14 à **27.34%**

ce qui porterait le produit voté à 733 780.08

CONTRE : 2

ABSENTION : 0

POUR : 11

DELIBERATION VOTEE A LA MAJORITE

2/ RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES – TRAVAUX A ENTRE LES FOURGS

Jérôme CORDIER, adjoint au maire présente le compte-rendu de la commission d'appels d'offres qui s'est tenue le 15 mars 2018.

2 entreprises avaient candidaté :

TP BOUCARD - pour un montant de 495 753 € HT. Délai 28 semaines.

COLAS NORD EST – pour un montant de 455 768 € HT. Délai 28 semaines.

Il est proposé de retenir l'offre de COLAS NORD-EST pour le montant de 455 768 € HT soit 546 921.60 € TTC.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE



1 place de la Mairie 25370 JOUGNE - TÉL. 03 81 49 11 75 - FAX 03 81 49 21 16

accueil@mairiedejougne.fr



3/ SUPPRESSION DE LA MAJORATION DE 50% DES INDEMNITES DU MAIRE POUR LE SURCLASSEMENT DEMOGRAPHIQUE-

Jérôme CORDIER, adjoint au maire rappelle que la commune de Jougne a perdu son statut de station de tourisme à compter du 1^{er} janvier 2018 et que de ce fait il en résulte la suppression de la majoration de 50% des indemnités du maire. Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

CONTRE : 4

ABSENCES : 7

POUR : 1

DELIBERATION REJETEE

4/ VENTE DE LA MAISON SITUÉE 2 RUE DES FORGES

Monsieur le Maire propose de mettre en vente la maison située 2 rue des Forges. Compte-tenu qu'une réflexion globale est engagée sur la totalité des anciens locaux de la conserverie Gresset, il est proposé d'ajourner ce point de l'ordre du jour.

AJOURNE

5/ DEMANDE DE SUBVENTION AU SYDED POUR TRAVAUX RUE DE LA CANTINE

Daniel GRAF, adjoint au maire, rappelle qu'il est prévu de réaliser l'enfouissement des réseaux d'électricité rue de la Cantine.

Le coût global prévisionnel de l'opération est fixé 88 275 €. Il s'agit de solliciter la participation du SYDED à hauteur de 37 304 €, la participation de la commune s'élevant à 49 891 €.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

6/ RESULTAT DE LA CAO DU 11/04/2018 – CONSULATION D'ENTREPRISES FORESTIERES

4 entreprises de travaux forestiers ont remis une offre :

Entreprises GUYON FORET /PETIT Damien/RINALDI Eurl/SALVI adrien

Cependant pour ce qui est des lots 1 à 4, il n'y pas eu d'offres.

Lot 5 – 3 offres reçues – coupe résineux 2019 – côte la Myre 130m³ – Le Balzon 400m³ / Attribution du lot à SALVI Adrien

Lot 6 – 2 offres reçues – Joux de la Bécasse 490m³/Attribution du lot à PETIT Damien.

Lot 7 - 2 offres reçues – environ 800 ha de volume annuel (référence année normale 300 ha) / Attribution du lot à RINALDI Eurl.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

7/ TRAVAUX DU SYDED A ENTRE LES FOURGS – INSCRIPTION PRIORITAIRE PROGRAMME SYDED -

Monsieur le Maire propose de solliciter le SYDED afin que les travaux à ENTRE LES FOURGS soient inscrits prioritairement au programme de 2019.

Le coût global prévisionnel de l'opération est fixé 189 160 €. Il s'agit de solliciter la participation du SYDED à hauteur de 77 824 €, la participation de la commune s'élevant à 108 636 €.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

8/ VALIDATION DES DEVIS DES TRAVAUX SYLVICOLES EN FORET

Jean-François VEILLET, conseiller municipal et technicien forestier, présente les devis des travaux sylvicoles soit :

Devis 1 : 14 500.25 € HT soit 15 950.28 € TTC

Devis 2 : 2 112.50 € HT soit 2 323.75 € TTC

Devis 3 : 2 684.70 € HT soit 2 593.17 € TTC

Soit un montant total de 19 397.45 € TTC, ces devis font suite à la réunion de présentation des travaux bois du 1^{er} mars 2018.

DELIBERATION VOTEE A L'UNANIMITE

INFORMATIONS DIVERSES :

PARC EOLIEN BEL COSTER : Monsieur le Sénateur Jean-François Longeot et Monsieur le Député Eric Alauzet ont été reçus par le Directeur Général des Services du Ministère de la transition écologique et solidaire à Paris le 3 avril 2018, ils ont pu constater que Monsieur le Préfet du Doubs avait déjà bien avancé sur le dossier.

La notion de commune en danger pourrait être invoquée. [A voir si la commune doit prendre un avocat pour le problème de l'eau.](#)

DEMANDE DE DENIS BERTIN GUYON/HELICOPTERE : le dossier relève de la Préfecture du Doubs mais Denis BERTIN-GUYON peut donner des informations complémentaires sur demande.

TRANSFERT DE COMPETENCES EAU : reporté au 01/01/2026

PLACE A BOIS SALVI IBERICA : La DIR-Est étant mécontente des saletés sur la RN57, la société SALVI IBERICA va assainir la place à bois avec du concassé, en cas de solution non satisfaisante, l'accord concernant la mise à disposition de la place à bois sera revu.

DEMANDE DE L'IAE : pour information l'IAE a présenté un bon bilan pour 2017. L'IAE demande s'il est possible de disposer du chalet en bois qui est située dans l'ancienne école maternelle : la réponse est oui selon l'état du chalet.

PARCELLE ZK 28 TOUILLON LOULETEL : La commune de Jougne conserve la parcelle et replantera des arbres.

ECOVILLAGE 1 : lots 25 à 32 – étude géotechnique propre au projet/ demande de rétrocession de voirie partie haute rue de la Chive.

Prochain CONSEIL MUNICIPAL : **MERCREDI 16 MAI 2018 à 20h30**

Séance levée à 23h

Le secrétaire de séance,

Danièle BIESSE



Fait à Jougne, 11 avril 2018

Le Maire,

Denis POIX-DAUDE

